

Le billet du Recteur n°128

Prendre soin de l'**enfance** : une **responsabilité** sacrée

Ce vendredi 20 novembre, le monde célébrera la Journée internationale des droits de l'enfant. Le 20 novembre 1989, les Nations unies adoptaient la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle affirme un principe qui devrait aller de soi, mais que l'humanité doit sans cesse se rappeler : chaque enfant, où qu'il naisse et quelle que soit sa condition, a le droit d'être protégé, soigné, instruit, respecté et entendu.

La France l'a ratifiée en 1990. Mais l'exigence dépasse largement le droit. Prendre soin d'un enfant n'est pas seulement une obligation de la société ou des parents. C'est une dette morale et humaine, et, pour le croyant, une responsabilité profondément spirituelle.

L'enfance est le temps de toutes les promesses et de toutes les fragilités. Un enfant vient au monde sans défense. Il ne choisit ni sa famille, ni son pays, ni les circonstances dans lesquelles il grandira. Au fond, il ne demande qu'une chose : être aimé, protégé et reconnu dans sa dignité. Sa vulnérabilité n'est pas une faiblesse dont il faudrait s'accommoder. c'est une responsabilité qui nous oblige. La grandeur d'une société se mesure moins à sa puissance qu'à la protection qu'elle accorde aux plus petits.

Le Prophète Mohammed, que la paix et le salut soient sur lui, a connu dans sa chair les blessures de l'enfance. Privé de son père avant sa naissance, il perdit sa mère à six ans, puis son grand-père deux ans plus tard. Très tôt, il fit l'expérience de l'absence et du manque. Son oncle, Abû Tâlib, lui ouvrit alors sa maison et son cœur.

Le Coran évoque cette histoire dans une sourate d'une infinie douceur, comme une confidence : « Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin, et ne t'a-t-Il pas donné un refuge ? » (Ad-Duhâ, 93:6). Quelques versets plus loin, l'expérience personnelle devient un commandement universel : « Quant à l'orphelin, ne le maltraite pas » (Ad-Duhâ, 93:9).

Tout est dit. Celui qui a reçu un refuge ne peut détourner les yeux de celui qui en est privé. Celui qui a été protégé doit devenir protecteur à son tour. Cette injonction dépasse l'orphelin au sens strict. Elle concerne tous les enfants que la vie a meurtris : ceux que la pauvreté prive d'un avenir serein, ceux que l'exil a arrachés à leur terre, ceux que le handicap expose à l'incompréhension, ceux que le harcèlement enferme dans le silence. Elle concerne aussi ceux que l'on ne voit pas, qui souffrent derrière des portes closes.

Comment ne pas penser, en cette journée, aux enfants pris dans les guerres, à Gaza, en Ukraine, au Soudan et sur tant d'autres terres meurtries ? Ils connaissent le bruit des bombes avant le chant des oiseaux, le visage de la peur avant celui de l'insouciance. Ils perdent leurs parents, leur maison, leur école, et parfois jusqu'à leur enfance.

Aucun enfant ne devrait apprendre à survivre avant d'avoir appris à vivre. Leur souffrance ne se réduit ni à des statistiques ni à des images fugitives. Derrière chaque chiffre, il y a un visage, un prénom, une histoire interrompue. Leur douleur nous oblige, et notre silence ne saurait être une réponse.

Protéger un enfant ne suffit pourtant pas. Il faut aussi l'aimer. Un enfant ne grandit pas seulement grâce à un toit, des vêtements ou une instruction. Il grandit dans un regard qui l'encourage, une parole qui le rassure, une tendresse qui lui apprend qu'il a sa place dans le monde.

> **Aucun enfant ne devrait apprendre à survivre avant d'avoir appris à vivre.**

Un jour, le Prophète embrassa son petit-fils al-Hasan. Un homme présent, al-Aqra' ibn Hâbis, s'en étonna : « J'ai dix enfants , et je n'en ai jamais embrassé un seul. » Le Prophète lui répondit : « Celui qui ne fait pas miséricorde ne reçoit pas miséricorde. »

Un jour, le Prophète embrassa son petit-fils al-Hasan. Un homme présent, al-Aqra' ibn Hâbis, s'en étonna : « J'ai dix enfants, et je n'en ai jamais embrassé un seul. » Le Prophète lui répondit : « Celui qui ne fait pas miséricorde ne reçoit pas miséricorde. »

Cette parole traverse les siècles. Elle enseigne que la tendresse n'affaiblit pas l'autorité et que l'amour n'est jamais une faiblesse. Un baiser sur le front, une étreinte au moment de la peur, quelques minutes passées à écouter peuvent devenir, dans la mémoire d'un enfant, des trésors pour toute une vie.

La miséricorde n'est pas seulement une vertu que l'on invoque dans la prière : c'est une manière d'être au monde. Elle se montre dans notre patience, dans notre façon d'accueillir les larmes d'un enfant sans les minimiser et ses questions sans les repousser.

Nos enfants grandissent dans un monde toujours plus exigeant. Les écrans envahissent leur quotidien dès le plus jeune âge et les éloignent parfois de la conversation, du jeu et de la lecture. Le harcèlement, notamment en ligne, les poursuit jusque dans leur chambre, là où ils devraient se sentir à l'abri. La pauvreté, les violences familiales et la solitude affective laissent aussi des blessures qui ne se voient pas toujours.

Notre devoir est de redevenir des adultes vraiment présents : capables de regarder un enfant dans les yeux, de l'écouter jusqu'au bout, de prendre ses

peines au sérieux et de lui donner confiance. Avant de leur demander de devenir les adultes de demain, laissons-les être pleinement les enfants d'aujourd'hui.

J'en appelle donc à chacun. Aux parents, pour qu'ils préservent les moments de jeu, de dialogue et d'affection. Aux enseignants et aux éducateurs, pour qu'ils voient toujours dans un élève une personne en devenir, avec ses talents, ses rêves et ses fragilités. Aux responsables religieux, pour que nos lieux de culte soient aussi des lieux d'écoute et de protection. Aux pouvoirs publics et à toute la société, pour que la protection de l'enfance ne devienne jamais une préoccupation secondaire.

À la Grande Mosquée de Paris, nous en sommes convaincus : servir l'être humain, c'est d'abord prendre soin de sa vulnérabilité. Celle de l'enfant appelle une vigilance de chaque instant et une tendresse sans réserve.

Je pense, en cette journée, à tous les enfants qui souffrent, à ceux qui ont perdu un parent, à ceux qui attendent encore un geste d'affection ou une oreille attentive. Je salue aussi celles et ceux qui consacrent leur vie à les protéger, les soigner, les instruire et les accompagner, souvent dans l'ombre et sans reconnaissance. Car l'enfance n'appartient pas seulement aux enfants : elle engage notre conscience à tous.

Un enfant que l'on protège, c'est une vie que l'on préserve. Un enfant que l'on aime, c'est une confiance qui naît. Un enfant que l'on respecte, c'est un avenir qui devient possible.

Si nous voulons construire un monde de paix, commençons par ne laisser aucun enfant grandir dans la peur, la solitude ou l'abandon. La paix de demain se prépare dans la tendresse que nous offrons aujourd'hui aux enfants. C'est peut-être l'une des plus belles responsabilités que Dieu ait confiées aux hommes.

À Paris, le 16 novembre 2026

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Ph © UNICEF / Willocq